
LISULF

Science et Francophonie

Septembre 2003 No 83

"L'actualité, c'est nous"



2^e Numéro dédié à la mémoire de
François-Albert Angers 1909-2003

Assemblée générale et Colloque en 1996

AG1996

1 S. et F. No 83, septembre 2003

Science et Francophonie paraît 4e fois par année sous la responsabilité de la LISULF, Ligue internationale des scientifiques pour l'usage de la langue française.

1200, rue Latour Saint-Laurent (Québec) H4L 4S4

1 514 747 2308 c3410@er.uqam.ca Notre site : www.lisulf.qc.ca Le rédacteur en chef : Pierre Demers Dépôt légal BNQ, BNC; France, Belgique. 3e trimestre 2003 INSN.0825.9879

Bureau du Conseil : Pierre Charlebois, Gabrielle Cloutier, Louis de Kinder, secrétaire-trésorier, Pierre Demers, président, Christian Pilote, René-Marcel Sauvé. Paul Rémillard, trésorier sortant. Grammairienne : Gabrielle Cloutier.

Adresse de la LISULF en France: LISULF afs Prof. Alain Kreisler, Alain.Kreisler@supelec.fr 147, rue de Silly, 92100 Boulogne, France 33 1 48 25 86 05 Adresse pour tous pays : c3410@er.uqam.ca

LISULF, 1200, rue Latour, Saint-Laurent H4L 4S4 (Québec)

Ce numéro, daté de septembre 2003, paraît en décembre 2003. Reproduction permise avec mention de l'origine. Publication électronique : www.lisulf.qc.ca

Presses Universitaires de Montréal Éditions PUM.

PUM 2003

Science et Francophonie No 83

Septembre 2003 Table des matières

•Bureau du Conseil	2
•Hommage à François-Albert Angers par Gabrielle Cloutier	3
•La présidente du CSLF en deuil de son fils Eric-Alexis Assimopoulos LISULF	4
•Éditorial. À la mémoire de François-Albert Angers (1909-2003) L'Assemblée générale et le colloque du 8 juin 1996 : Une suite par Pierre Demers	4
• Qui ose encore parler français? par Denis Monière, professeur de science politique, Université de Montréal	6
• AG 1996. Point 8. Partie. Pasteur, Persillier-Lachapelle et la LISULF par Gabrielle Cloutier	9
•AG 1996. Point 8. Partie. Sur la langue des manuels par Pierre Demers	11
•LISULF et CLF. Un épisode en 1996. L'Université de Montréal est-elle francophone à 50%? ... bilingue à 100%? par Pierre Demers	13
•"Lingua franca". Absurdité linguistique, asservissement et non affranchissement par Pierre Demers	15
•Affichages libres. Charles-Xavier Durand	16

Ce numéro 83 de Science et Francophonie, daté de septembre 2003,

paraît en décembre 2003.

Cotisation 2003, \$ Can et Euros

Merci de bien vouloir verser votre cotisation LISULF 2003

si ce n'est pas déjà fait.

25 \$ ou 25 Euros, entité morale 200 \$ ou 200 Euros

Hommage à François-Albert Angers

Gabrielle Cloutier

La LISULF s'associe au milieu universitaire, à la Ligue d'Action nationale, à L'Action nationale, enfin aux très nombreux étudiants et diplômés des H.E.C., aux mouvements et sociétés patriotiques, et, dirions-nous, au Québec français entier, offrant à la famille Angers ses condoléances très sincères à l'occasion du décès du professeur François-Albert Angers.

Ce moment remet en lumière la vie généreuse et efficace de l'intellectuel F.-A. Angers, concrétisée par la recherche scientifique, l'engagement social et près de quarante ans d'enseignement aux H.-E.-C. de Montréal. Là où ses connaissances et son savoir-faire étaient requis, le maître était toujours présent. Il a structuré le "comportement affaires" de ses nombreux élèves, de ses compatriotes ou collègues, toujours respectueux de notre langue dans sa rigueur et ses droits. En politique, homme de l'honnêteté et de l'audace, il a prôné et appuyé le projet de la souveraineté de notre nation.

Émouvant symbole! François-Albert Angers a voulu rejoindre sa terre natale et les Angers qui l'y ont précédé et y en faire son dernier séjour. On peut déceler dans ce geste l'ultime et totale appropriation, à lui comme aux siens, de ce coin de pays charlevoisien, et cela, pour tous les temps à venir. "Témoignage inébranlable de son amour pour cette région du Québec". "L'Action Nationale", Vol. XCIII No 7, sept.2003, p. 60. Serge Gauthier.

La LISULF est reconnaissante à F.-A. Angers de son appui et de sa confiance dans les débuts de sa fondation. Elle fait aujourd'hui un retour à l'Assemblée générale du 8 juin 1996 où le professeur Angers était présent, à titre d'invité, et lui consacre les numéros 82 - 83 - de sa revue 2003 qui reprend la séance d'alors. En hommage au disparu, "successeur de Lionel Groulx à titre de figure marquante de notre évolution nationale" (Pierre Demers).

La présidente du CSLF en deuil de son fils Eric-Alexis Assimopoulos LISULF

Le Devoir annonçait récemment le décès à 36 ans de Eric-Alexis Assimopoulos, fils de Nadia Bredimas-Assimopoulos, la présidente du CSLF Conseil supérieur de la langue française, qui est une personnalité importante pour nous et pour le monde de la Francophonie.

La LISULF offre à Madame Assimopoulos et à sa famille ses condoléances sincères.

Éditorial À la mémoire de François-Albert Angers (1909-2003) L'Assemblée générale et le colloque du 8 juin 1996 : Une suite Pierre Demers

Ce numéro 83, comme le numéro 82, est dédié à la mémoire de François-Albert Angers, successeur à son tour de Lionel Groulx et figure marquante de notre évolution nationale. Le numéro précédent a évoqué les questions mentionnées et discutées très incomplètement, dans le colloque de 1996. Quelques uns des participants ont voulu récrire leurs propos de 1996 en les mettant à jour et en les augmentant pour le bénéfice des lecteurs de Science et Francophonie. Ainsi le texte de René Marcel Sauvé a déjà paru.

Cette fois, Gabrielle Cloutier fait le point sur les démarches de la LISULF concernant la maison de Persillier-Lachapelle au Sault-au-Récollet et la plaque Pasteur au Square Pasteur à Montréal, maison et plaque qui sont des symboles publics de la science en français et au service de l'humanité. Pierre Demers précise des données statistiques

qui sont disponibles, peu nombreuses mais instructives, sur les manuels en français.

Denis Monière est déjà connu de nos lecteurs pour son étude sur le projet d'une académie des sciences au Québec. Cette fois, il nous fait part de ses observations devant l'adoption de l'anglais comme "lingua franca" dans une rencontre internationale de sciences économiques. Après les sciences naturelles, c'est donc au tour des sciences humaines de passer à l'anglais obligatoire. Son article : "Qui donc ose encore parler français?" Une version préliminaire en a paru dans L'Action Nationale.

Notes NDLR. L'article de Denis Monière m'inspire les notes que voici.

1. Citoyen *lambda*?

2. "Les copains d'abord". La soumission au jugement des pairs est une obsession nuisible au développement des scientifiques autres qu'anglophones. Elle fait partie des superstitions et des fétichismes qui retardent le progrès des scientifiques et autres intellectuels francophones. Dans mes débuts, un inconnu m'a refusé avec la mention : "Not recommended for listing". (C'était un pair avant le nom). On disait de nous alors : "Ils sont tous des incompetents". Cinquante ans plus tard, l'alors ministre Gilbert Paquette redevenu professeur de mathématiques à l'UQAM disait : "Qu'on donne une chance aux nôtres, il est évident qu'ils n'arriveront jamais à avancer si on les met constamment en compétition avec tous les meilleurs du monde entier". Les nôtres, ce sont les Québécois qui veulent vivre leur vie en français.

Le système auquel tant de nos scientifiques - sinon tous, se sentent contraints d'obéir a été créé par nos adversaires politiques. Il ne découle pas de la nature des choses ou d'une conception rationnelle de la vie de l'esprit. Quiconque cherche à s'en accommoder et à en profiter est forcé de passer dans un camp politique opposé à nos intérêts nationaux. Il en profite peut-être pour lui et sa carrière, à court et à moyen terme, mais il cause un dommage à la population qu'il prétend servir.

Un scientifique américain qui fronce des sourcils au cours d'une conversation entre camarades et c'en est fait de votre carrière.

3. Il faudrait réfléchir à la notion de réseau de communication créé par l'usage de la langue française, qui se trouve sapé par l'usage de l'anglais dans les hauts-lieux de la réflexion scientifique. Voyez

l'article de Rodrigue Tremblay dans l'Action nationale de novembre 2003, dont je retiens cette idée frappante : une langue crée un réseau de communication qui est une charge pour l'économie et qui est déterminant pour l'économie.

4. ... qui ne peut que favoriser une hégémonie économique et politique.

Qui ose encore parler français?

Denis Monière

Professeur de science politique

Université de Montréal

Voici quelques années, on nous disait que l'anglais était simplement une langue de communication indispensable pour les sciences "dures", physique, chimie, médecine, génie... Or l'usage de l'anglais devient aussi la norme dans les sciences dites "molles" comme l'illustre le récent congrès mondial de science politique.

Fondée à Paris, il y a plus d'un demi-siècle, l'Association internationale de science politique organise tous les trois ans le Congrès mondial de science politique qui a eu lieu cette année à Durban en Afrique du sud, du 29 juin au 4 juillet.

Cette organisation scientifique internationale a inscrit dans ses statuts deux langues de communication, l'anglais et le français, ce qui était à l'époque une reconnaissance du prestige international de la science politique française qui était aussi féconde et dynamique que la science politique anglo-saxonne.

Or, l'usage du français est battu en brèche et tend de plus en plus à devenir une curiosité archéologique dans cette association à tel point que de nombreux membres contestent ouvertement le "statut privilégié" qui fut accordé au français. Il est difficile de leur donner tort, car les politologues de langue française ont eux-mêmes déserté leur langue maternelle. Sur les 1244 communications présentées, nous en avons recensé à peine 36 qui furent prononcées en français, soit une proportion mirobolante de 2.9%.

Les deux principales communautés de politologues de langue française, soit la France et le Québec, ont abdicqué et ont choisi l'anglais comme langue de communication. Ceux qui ont le plus contribué à la présence du français furent les Africains puisque 55% des communications faites en français furent prononcées par des politologues africains. Les Français arrivent au deuxième rang avec

seulement 27% des communications en français. Plus des deux tiers des politologues français présents ont choisi de communiquer en anglais. La contribution québécoise au rayonnement du français fut particulièrement insignifiante puisque 80% d'entre eux prononcèrent leur communication en anglais et qu'il n'y en eut que deux qui le firent en français, soit autant que les Brésiliens.

Ce sont les Africains qui assurent l'existence internationale de la langue française. Mais pour combien de temps encore? Ne seront-ils pas tentés d'imiter leurs collègues français et québécois et de présenter leurs prochaines communications en anglais pour être admis dans le cercle de la renommée? Pourquoi, à long terme, le choix de leur langue de communication se différencierait-il de celui des étudiants français et québécois qui sont incités à présenter leurs communications en anglais par leurs professeurs?

Les professeurs français ne se sentent pas responsables du rayonnement international du français et se soucient uniquement de leur rayonnement personnel. Ainsi à l'atelier MT3-214, 3 des 5 participants étaient de réputés professeurs français et ils ont choisi de présenter leurs travaux en anglais. Et pourtant le citoyen lambda doit se dire qu'ils ne se sont pas rendus si loin à leurs propres frais, qu'ils ont été soutenus par des fonds publics. Sa perplexité ne peut que s'accroître s'il se souvient que le premier ministre français, Jean-Pierre Raffarin, a émis une directive le 14 février 2003, rappelant les services publics à leur devoir de promotion du français et plus spécifiquement l'importance de la diffusion des contenus scientifiques en français. Il y a loin des paroles aux actes.

Et pourtant, ces choix qu'on dit individuels ont des effets collectifs et provoqueront à termes le dépérissement des revues scientifiques de langue française. La plupart des communications présentées dans les congrès et les colloques seront par la suite soumises pour publication aux revues de la discipline. Or, moins il y a de communications en français, moins il y aura ultérieurement d'articles soumis aux revues et celles-ci auront de moins en moins de choix dans le processus de sélection. Dès lors, le vivier se raréfiant, la qualité des articles ira en déclinant et les revues elles-mêmes seront dévalorisées par la communauté scientifique elle-même. Par ailleurs, les revues anglophones, recevant un très grands nombres d'articles, seront plus sélectives et surclasseront les autres revues en devenant les principales revues de référence de la discipline. Moins de qualité signifiera pour les

revues francophones moins de crédibilité et moins d'abonnements ce qui les mènera à la fermeture. Celles qui survivront ne pourront le faire qu'avec le soutien des fonds publics. Ainsi, en bout de piste, ce sera la collectivité qui devra assumer le coût culturel et économique des choix individuels. Pourquoi gaspiller l'argent des contribuables dans des entreprises vouées à disparaître ?

Mais les universitaires francophones n'en sont pas à une contradiction près. N'est-il pas illogique d'inciter les scientifiques de langue française à diffuser leurs travaux en anglais pour les rendre accessibles et compétitifs sur le marché scientifique et en même temps de les pénaliser en les obligeant à produire des thèses de doctorat en français? Ce faisant, ils prendront du retard sur leurs collègues anglo-saxons car ils ne pourront pas publier directement, comme eux le font, les résultats de leurs thèses. Toute cette production restera ignorée de la communauté scientifique. Et si on pousse le raisonnement à ses conséquences ultimes, on peut se demander pourquoi maintenir des enseignements de deuxième et de troisième cycles en français puisque encore là on retardera l'intégration des jeunes chercheurs à la communauté scientifique. C'est du moins ce que pensent et font les Hollandais qui viennent de décider d'imposer l'anglais comme langue d'enseignement aux cycles supérieurs. Ils ouvrent la voie aux autres pays européens et annoncent probablement le choix de la langue de communication de l'union européenne.

Les universitaires qui cautionnent l'hégémonie linguistique de l'anglais s'imaginent qu'en utilisant cette langue, ils seront reconnus par leurs pairs anglo-saxons et pourront ainsi mieux faire rayonner la production scientifique française. Mais ce faisant, ils se mettent en position d'infériorité linguistique surtout dans les sciences humaines et sociales, car ils doivent fonctionner intellectuellement en empruntant des concepts à une autre culture et les manipuler bien souvent dans une langue anglaise approximative qu'ils désignent eux-mêmes comme du basic english.

On n'est jamais aussi clair, précis et sophistiqué que dans sa propre langue. Dès lors, il n'est pas surprenant que dans les congrès internationaux de science politique ou de sociologie, ce soient les anglophones qui imposent leurs modèles théoriques. Les productions intellectuelles des francophones ou des hispanophones d'ailleurs ne sont pratiquement jamais reprises par les collègues de langue anglaise. Cette marginalisation est peut-être due au fait que la qualité d'un

travail scientifique ne peut être aussi grande dans une langue seconde que dans sa langue maternelle. Travailler dans une autre langue que la sienne ne peut que générer un rapport d'inégalité et de subordination. L'hégémonie linguistique s'accompagne d'une hégémonie intellectuelle, scientifique et technique qu'elle contribue à consolider.

AG 1996. Point 8. *Partie*

Pasteur, Persillier-Lachapelle et la LISULF

Gabrielle Cloutier

On me demande de rappeler dans ce cadre particulier de la LISULF les démarches entreprises concernant la maison Emmanuel-Persillier-Lachapelle, 790, boulevard Gouin est, et également la plaque Pasteur à la place Pasteur face à l'UQAM, au 1290, rue Saint-Denis. "Maison" et "Plaque", square Pasteur, sont des "symboles publics de la science en français à Montréal" (Pierre Demers), au service du patrimoine et de l'histoire des Services de santé au Québec, au XIXe siècle.

1996 a été une année faste à la LISULF : recherches en histoire, interventions publiques et réclamations ne la rebutent pas. Tout s'est amorcé par un long article paru dans "Science et Francophonie", qui met en vedette un jeune médecin du Sault-au-Récollet, Emmanuel Persillier-Lachapelle, 1845-1918. Il a trente-cinq ans : il fonde l'Hôpital-Notre-Dame, qu'il installe dans un hôtel désaffecté de la rue Notre-Dame est. à l'angle de la rue Gosford. Pendant que nos vis-à-vis, les Anglais, les conquérants, possèdent de grandes bâtisses de pierre qui logent hôpital, dispensaires, laboratoire et université, sur le flanc du Mont-Royal, chez les nôtres, tout est à faire, d'autant plus que la ville est soumise à des épidémies récurrentes de maladies infectieuses, de variole, de choléra, ce "fléau de 1885", de tuberculose. Le docteur Persillier-Lachapelle s'active : directeur de l'Hôpital Notre-Dame, professeur de physiologie chez les jeunes étudiants de médecine, il ira en France s'enquérir des découvertes de Louis Pasteur et de ses pratiques prophylactiques. De retour au pays, il fonde le Conseil provincial d'hygiène publique, 1887, qui rend obligatoire la vaccination des enfants, certaines mesures d'hygiène personnelle chez les tuberculeux et d'hygiène publique dans la protection de l'eau et des produits de la ferme.

Adulte, le docteur P. L. habite le centre-ville de Montréal; sa

maison natale est affectée au directeur de la Maison de détention de Montréal pour être par la suite inoccupée. Elle se détériore : l'eau pénètre ses murs et la toiture par les fissures du ciment disjoint. La LISULF, fidèle à son orientation patrimoniale alerte la Ville de Montréal : ouvriers de la construction, historiens et architectes se mettent à l'oeuvre. La maison est de style colonial XIXe siècle avec ses murs latéraux à coupe-feu, ses pierres calcaires bien alignées, d'époque : elle sera enfin restaurée à l'abri du temps et de la détérioration. Elle aura une vocation historique ou culturelle : un projet auquel la LISULF ne se dérobe pas. La maison est émouvante dans son isolement, dans sa fidélité à son siècle et à son histoire.

Science et Francophonie me confie une dernière tâche, non moins agréable : l'odyssée de la plaque Pasteur.

Tous les ans, aux premiers jours du printemps, la LISULF réunit ses membres à la place Pasteur, sise face au pavillon Athanase-David, pavillon de l'administration de l'UQAM. Il s'agit pour ce groupe de pratiquer le PPF, soit le "Pasteur Parlait Français", le rappel de la nécessité de ne pas trahir notre langue et de rester fidèles à nos origines. Le rappel de Louis Pasteur et de sa thérapie anti-microbienne; le rappel d'Em. P. L., enfant de ce pays, médecin dévoué; politicien averti; conférencier de grande renommée. Enfin, ce lieu béni, ce petit parc, don de notre héros national, Papineau, ce républicain averti qui, en 1823, fait don à ses compatriotes français de ce coin de terre.

À l'occasion du centenaire de Pasteur, la Ville fait poser une plaque souvenir de la part du Québec français au savant français de France. En 1922, elle est apposée à un socle vertical.

En 2002, à l'instigation de la fondation canadienne Louis Pasteur, une délégation de l'Institut Pasteur dont la secrétaire générale et un de ses professeurs, A. Cazenave, sont au petit parc, réaménagé, dont la plaque Pasteur nettoyée, est placée sur le pan d'un beau monument géométrique, de pierre calcaire. Le monument reçoit un buste de Louis Pasteur, en résine noire, placée sur le dessus de ce nouveau socle.

Ce buste de Louis Pasteur est un don de l'Institut Pasteur à l'UQAM, que ses deux représentants nous ont apporté. Le petit parc présente ses allées nouvellement tracées aux invités, ombragées et légèrement sablonneuses. Discours et bons voeux de la part des invités comme des visiteurs. À la Verrière, on offre le vin des "retrouvailles" qui réunit des groupes dans une chaude fraternité.

Cependant ... Il y a ce Français du Nouveau Monde, hélas, déjà oublié, fervent citoyen dont on ne rappelle pas le souvenir, ici, en cet instant, le docteur Persillier-Lachapelle que pourtant la France avait fait Chevalier de la Légion d'honneur en 1898.

Références.

1. Gabrielle Cloutier 1992,
Un disciple de Pasteur, Emmanuel Persillier-Lachapelle, médecin humaniste et homme de science,
Cahiers de la Société pour la conservation du Sault-au-Récollet, No 3, automne 1992, 22-23
2. Gabrielle Cloutier 1993,
Un disciple de Pasteur, Emmanuel Persillier-Lachapelle, médecin humaniste et homme de science,
S. et F., No 43, septembre 1993, 7-12

AG 1996. Point 8. *Partie*

Sur la langue des manuels Pierre Demers

Voici reproduit un document qui date de 1995.
<http://www.cslf.gouv.qc.ca/Publications/PubK103/K103ch4.html>

Il ressort aussi d'un échantillon d'enseignants des trois ordres d'enseignement du secteur public francophone que les professeurs d'université sont moins susceptibles d'utiliser une documentation française (43 %) que les enseignants du secondaire professionnel (85%) et du cégep (76 %), ce qui révèle que plus les étudiants progressent dans les études, plus la documentation accompagnant les logiciels utilisés dans l'enseignement est présentée en anglais (Champagne, 1993; Conseil de la langue française, 1995b, p. 70-71).

Une étude réalisée dans le cadre de ce bilan a permis d'avoir une estimation à jour de cette question de la langue de la documentation utilisée au secondaire professionnel (Champagne, 1996b) et au cégep (Champagne, 1996a). Ainsi, on observe que:

75 % des enseignants du secondaire professionnel de la région de Montréal utilisent une documentation (manuels de base et textes

choisis) exclusivement française dans le cadre de leur enseignement. Les autres (25 %) font plus ou moins appel à une documentation anglaise: entre autres, 4 % ont recours à une documentation majoritairement anglaise.

Dans le cas de la documentation accompagnant les logiciels, les enseignants ont cependant plus tendance à avoir recours à l'anglais: 57 % des enseignants du secondaire professionnel de la région de Montréal utilisent une documentation exclusivement française, 12 % ont recours à une documentation majoritairement anglaise et 25 % disposent d'une documentation répartie également entre l'anglais et le français.

Au cégep, la situation du français est comparable à celle observée au secondaire professionnel. En effet, 82 % des professeurs de cégep utilisent une documentation (manuels de base, notes de cours et textes choisis) exclusivement française, alors que pour seulement 56 %, la documentation accompagnant les logiciels est uniquement en français.

De plus, un inventaire des logiciels disponibles dans les laboratoires d'informatique des cégeps (Globensky, 1996b) montre que, sur 376 logiciels recensés, la moitié seulement sont en français (48%). On constate aussi que certains programmes d'enseignement (administration, bureautique, documentation et sciences humaines) utilisent plutôt des logiciels en français, alors que d'autres (métallurgie, génie mécanique, génie électrique et génie civil) utilisent plutôt des logiciels en anglais.

Enfin, outre le fait qu'une partie de la documentation et un grand nombre de logiciels utilisés sont en anglais, on observe aussi que les milieux scolaires cherchent à s'adapter le plus possible aux besoins des milieux de travail, en formant leurs élèves avec les logiciels et le matériel en anglais que les entreprises utilisent elles-mêmes. C'est notamment le cas de la majorité des logiciels utilisés dans le secteur de l'imprimerie.

En somme, il y a de quoi juger la situation entre bonne et médiocre et de croire que la tendance est à l'amélioration. Dans le domaine de l'enseignement secondaire, des collèges et des cégeps, il ne semble pas exister de facteurs adverses à l'usage du français comme il en existe dans l'enseignement supérieur et surtout dans la publication des résultats originaux de la recherche.

Rappelons que l'OLF Office de la langue française, dispose du pouvoirs légaux lui permettant d'obtenir des universités et CEGEPS précisément la documentation sur les manuels que la LISULF voulait examiner dans le colloque de 1996. Apparemment, l'OLF n'a jamais demandé cette documentation, comme le signalait Jean-Marie Dubois en 1996. La législation est reproduite dans S. et F. 82, p. 21.

LISULF et CLF
Un épisode en 1996
L'Université de Montréal est-elle francophone
à 50 %?

Pierre Demers

L'année 1996 fut celle de plusieurs événements. Il y eut le colloque LISULF dont la mémoire alimente encore les pages de ce numéro 83 en 2003. Il y eut aussi l'aboutissement de nos démarches entreprises en 1995 auprès de Marcel Masse, président du CLF Conseil de la langue française. À l'automne 1996, ce dernier était devenu Délégué général du Québec à Paris et le CLF était présidé par Nadia Bredimas-Assimopoulos. Le 5 novembre 1996, la LISULF, représentée par Gabrielle Cloutier, Louis De Kinder et Pierre Demers, était reçue par le secrétaire du CLF, Ghislain Croft. L'abondance des affaires courantes a retardé la publication de la réponse. Comme en témoigne le document reproduit ci-dessous (même si sa rédaction marque une courtoisie évidente et un embarras certain) l'issue fut négative.

Nous demandions un mandat, qui nous aurait facilité
1o l'accès à la documentation cherchée et
2o sa mise en évidence devant l'opinion publique.

1o Les temps ont changé depuis 1996. La plupart des professeurs chercheurs rendent publique sur internet avec fierté la liste de leurs publications. Chacun peut l'afficher sur l'écran de son ordinateur chez soi. Obtenir une vue d'ensemble est possible sans mandat spécial (et le résultat est aisément prévisible).

2o Le mandat d'enquête auquel nous songions en 1995 et 1996 n'aurait guère d'intérêt en 2003 et 2004 pour le point 1o, mais il en aurait pour le point 2o, quant à faire connaître les faits.

En attendant que cette lumière soit faite, l'ambivalence des affirmations officielles peut donc persister : l'Université de Montréal

se déclare francophone quand elle s'adresse au grand public pour solliciter des souscriptions, mais elle affirme à la fois ouvertement et discrètement, sans trop y insister, la nécessité de l'anglais quand il s'agit du mini-public des pairs de niveau international.

Dirait-elle d'elle-même qu'elle est bilingue à 100%? Qu'elle est francophone à 100 % ou à 50 %?

Quels seraient les pourcentages comparatifs pour l'Université McGill à Montréal? Se contente-t-elle d'être anglophone à 50 %?

Quant à l'Université de Toronto, la question ne se pose pas.

L'occasion proposée par la LISULF aurait été belle de faire la lumière, à la connaissance de l'opinion publique, sur des faits embarrassants pour le seul gouvernement de langue française en Amérique du Nord et d'aider ce gouvernement à y remédier. Enfin, si l'occasion médiatique souhaitée en 1996 a été manquée, disons-nous que cela viendra.

Précédemment la LISULF a signalé la mollesse des recommandations issues du CLF et du COFIST concernant les publications en anglais des départements scientifiques de l'Université de Montréal et des autres universités du Québec.



Gouvernement du Québec Conseil de la langue française Québec,
le 29 novembre 1996

Monsieur Pierre Demers, Président, LISULF, 1200, rue Latour, Saint-Laurent (Québec) H4L 4S4

Monsieur le président,

Afin de faire suite à notre rencontre du 5 novembre dernier, nous sommes au regret de vous informer qu'il nous est impossible de répondre favorablement à la demande de «mandat» faite par la LISULF quant à la réalisation d'une enquête concernant l'usage du français et de l'anglais à l'Université de Montréal.

Le programme de recherche et d'action du Conseil pour l'année qui vient est déjà établi et il a été entériné par les membres. Soyez assuré cependant que les questions que vous évoquez, notamment à propos du bilinguisme institutionnel, font partie des préoccupations du Conseil et ses membres restent attentifs à l'évolution de ce volet de

l'aménagement linguistique.

Nous vous remercions pour l'attention que vous apportez à la situation linguistique québécoise et nous vous prions d'agrée, monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire, (signé) Ghislain Croft

c.c. M. Pierre Charlebois

Mme Gabrielle Cloutier

Mme Alice Derome

M. Louis de Kinder

M. Pierre Lefebvre

M, Paul Rémillard

800, place d'Youville, Québec, Québec, G1R 3P4 Tél. : (418) 643-2740

Par ailleurs la LISULF a bénéficié de relations de collaboration et d'encouragement mutuel qui ont existé depuis ses tout débuts en 1979, avec le CLF, devenu récemment le CSLF Conseil supérieur de la langue française. Le CLF ou le CSLF ou sa présidence a constamment été membre de la LISULF.

"Lingua franca"

Absurdité linguistique, asservissement et non affranchissement

Pierre Demers

Les anglophones - et bien d'autres à leur suite, utilisent volontiers l'expression "lingua franca" pour désigner l'anglais qui serait devenu langue unique et autosuffisante de communication universelle. Il ne s'agit pas ici de contester du fait historique et de ses antécédents, en commençant par le latin et en passant par la langue française, ou d'en discuter. Je discute de la propriété ou de l'impropriété de l'expression, dans le contexte politico-linguistique contemporain.

Elle est absurde en soi.

1o Elle est empruntée à la langue latine ce qui démontre que la langue anglaise n'est pas autosuffisante.

2o Sa traduction en anglais est "french language", alors qu'elle prétend signifier "english language".

Référence : "Gesta Dei per Francos". ("Les actes de Dieu par les

Français"). "Francos" ne veut pas dire Anglais, mais Français.

3o Une absurdité comparable serait : "Ceci est écrit en anglais", alors que la vérité est que c'est écrit en français.

Ou encore "This is written in french". La vérité étant que c'est écrit en anglais.

4o Un sens de "franc" est associé à l'idée de liberté. On dit franc de port, franc de droits, on dit affranchir un esclave; en français et en anglais, on dit "franchise" pour une liberté de faire ceci ou cela; en anglais on dit "Live free or die" (Devise du New-Hampshire). C'est curieux et c'est par un mensonge effronté que "lingua franca" en soit venu à signifier l'asservissement aux Américains.

Le latin, "lingua franca" imposée par les Romains aux Gaulois, était-il instrument de domination ou de libération? Un historien voudra peut-être nous éclairer.

5o Une expression à peu près équivalente échappe à la critique ci-dessus est "English says it everywhere". ("L'anglais le dit partout"). Elle est dite en anglais.

Bien sûr, on peut répliquer que franca en est venu à signifier mondiale, Rome ayant imposé sa langue à la Gaule (assimilée au monde entier) et s'en faisant une gloire. Le sens premier de "lingua franca" est langue des Francs et les Francs sont les ancêtres des Français, non des Anglais.

Affichage libre :...Charles-Xavier Durand

"Discrètement imposée par le secteur privé avec l'aval tacite des autorités de nombreux pays industrialisés, la dérive vers la langue unique ne relève nullement du pragmatisme mais d'une idéologie implantée artificiellement par un conditionnement profond des esprits".

Professeur à l'Université technique de Belfort-Montbéliard, Charles-Xavier Durand a fait un passage remarqué à l'Université Laval.

http://www.voxlatina.com/vox_dsp2.php3?art=827
http://cled.free.fr/cl/lectures/documents/une_langue.php3
<http://www.mef.qc.ca/francais-langue-science.htm>

SF83 FIN
PUM 2003